

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

SERVICE DE LA STRATEGIE ET DU
SUIVI DES REFORMES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

FORUM NATIONAL SUR LA STRATEGIE DE PROMOTION DU CIVISME FISCAL

RAPPORT DE SYNTHESE DES TRAVAUX

Ouagadougou, du 18 au 19 février 2021

Février 2021

INTRODUCTION GENERALE

L'an deux mil vingt et un, du dix-huit au dix-neuf février se sont tenus, à Ouagadougou, à Royal Beach Hôtel, les travaux du forum national sur la stratégie de promotion du civisme fiscal. Ce forum fait suite à l'adoption par la Direction Générale des Impôts (DGI) de la Stratégie sur la promotion du civisme fiscal, le 04 juillet 2020. Ce référentiel comporte trois (03) orientations majeures et plusieurs axes stratégiques en vue d'une amélioration du civisme fiscal au Burkina Faso. Il était une nécessité pour la DGI pour plusieurs raisons :

D'abord, le second plan stratégique qui couvre la période 2017 – 2021 a pour ambition de faire de la DGI « *une administration moderne, performante dans la mobilisation des ressources internes, au service de l'utilisateur, et conforme aux standards internationaux et aux normes de bonne gouvernance* ».

Ensuite, la DGI a fait l'objet d'une évaluation TADAT¹ en 2017. Cette évaluation a relevé des insuffisances parmi lesquelles, l'absence d'une stratégie de promotion du civisme fiscal au Burkina Faso.

La mise en œuvre de la Stratégie de promotion du civisme fiscal passe par l'implication des acteurs du public et du privé : D'où la tenue d'un forum national sur la promotion du civisme fiscal pour permettre aux acteurs de s'approprier le document de la Stratégie en vue d'y apporter d'éventuelles améliorations.

Pour cette première édition, la DGI a bénéficié de l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la gestion publique et aux Statistiques (PAGPS) pour l'organisation du forum.

Le présent rapport qui fait la synthèse des travaux est articulé autour des points suivants :

- ouverture des travaux du forum ;
- déroulement des travaux ;
- conclusions et recommandations ;
- clôture des travaux.

I. OUVERTURE DES TRAVAUX DU FORUM

Les travaux de la première édition du forum national sur la stratégie de promotion du civisme fiscal ont été précédés d'une cérémonie d'ouverture. Elle a été présidée par madame Céline YONABA, Conseiller technique représentant Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du

¹ Le TADAT est une photographie à un instant donné des forces et des faiblesses du système d'administration fiscale d'un pays

Développement. Deux (02) interventions ont marqué cette cérémonie : le mot de bienvenue du Directeur général des impôts et l'adresse de Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement.

Dans son allocution, Monsieur le Directeur général des impôts, monsieur Moumouni LOUGUE, après les souhaits de bienvenue, n'a pas manqué de relever le besoin croissant en ressources pour l'Etat en vue de faire face aux impératifs de développement. Pour ce faire, la définition d'une stratégie de promotion du civisme fiscal permet de renflouer les caisses de l'Etat et des Collectivités Territoriales. La deuxième intervention est celle de Madame le Conseiller technique qui a livré le discours de Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, empêché. Dans son allocution, elle a relevé l'importance du présent forum pour le Burkina Faso. En effet, les recettes fiscales sont primordiales pour le développement économique, social et durable dans la mesure où elles offrent des moyens financiers nécessaires au financement des actions de développement a-t-elle poursuivi. Elle a remercié le PAGPS pour son appui constant à la DGI et aux autres structures du Ministère avant de déclarer ouvert le forum national sur la stratégie de promotion du civisme fiscal.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux du forum national ont consisté en la présentation de la stratégie de promotion du civisme fiscal et la tenue d'un panel.

A. PRESENTATION DE LA STRATEGIE DE PROMOTION DU CIVISME FISCAL

La présentation du document de stratégie de promotion du civisme fiscal a été assurée par monsieur Hamadou KABORE du Service de la Stratégie et du Suivi des Reformes (SSSR). Le contenu de la présentation a porté sur les éléments suivants :

- la démarche méthodologique ;
- le diagnostic du système fiscal burkinabè ;
- les mesures des indicateurs du civisme fiscal ;
- la stratégie de promotion du civisme fiscal ;
- le plan d'actions 2020-2025.

Au titre des indicateurs du civisme fiscal, on peut relever ceux liés:

- aux obligations déclaratives et de paiement;

- aux obligations de fournir des informations exactes et complètes ;
- à l'amélioration de l'image de la DGI.

Au titre de la stratégie de promotion du civisme fiscal, la présentation a porté sur la vision de la stratégie, les objectifs, les orientations, les axes stratégiques et les actions planifiées.

A l'horizon 2025, la vision de l'administration fiscale burkinabè est d'élever le niveau du civisme fiscal du citoyen afin d'optimiser la mobilisation des recettes budgétaires.

L'objectif général de la stratégie est de maintenir le civisme fiscal à un niveau aussi élevé que possible afin de permettre à la DGI et aux autres acteurs de contribuer efficacement à la mobilisation des ressources internes. Ses objectifs spécifiques sont :

- renforcer la qualité du service rendu à l'utilisateur ;
- atténuer les risques d'incivisme fiscal ;
- optimiser les capacités institutionnelles et juridiques de l'administration ;
- améliorer la justice et l'équité fiscales.

La stratégie de promotion du civisme fiscal est fondée sur trois (03) orientations stratégiques en phase avec celles définies dans le plan stratégique de la DGI 2017-2021. Il s'agit :

- mobiliser des recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'Etat notamment ceux fixés dans le référentiel national de développement ;
- construire une relation de partenariat et de confiance avec le contribuable, les partenaires et les autres régies de recettes ;
- améliorer les performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles.

A chaque orientation stratégique correspond des axes stratégiques. Le plan d'actions 2020-2025 a été bâti sur la base des trois (03) orientations stratégiques et de dix (10) axes stratégiques. Il comporte soixante-deux (62) résultats attendus et soixante-quatorze (74) activités.

La présentation de stratégie de promotion du civisme fiscal a été suivie par la tenue d'un panel.

B. LE PANEL

Le panel a été animé par trois (03) personnalités. Il s'agit de :

- ✓ Dr Salifou DEMBELE, ancien Vice-doyen de la faculté de l'Unité de formation et de recherche en sciences juridiques et politiques (UFR-SJP), ancien Ministre de la jeunesse et de l'emploi, Avocat à la cour et Gérant du Cabinet DEMS ;

- ✓ Dr Amadou Nebila YARO, ancien Ministre du développement de l'économie numérique, ancien Directeur général de l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF), Gérant du cabinet CERE;
- ✓ Monsieur Youssouf OUATTARA, Directeur exécutif du Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget (CIFOEB), représentant de la société civile.

La modération a été assurée par Docteur Aboubakar NACANABO, Chef du Service contrôle sur pièces N°1 de la Direction des Grandes Entreprises. Il s'agit pour les panelistes de mener la réflexion sur l'état des lieux, les causes, les effets de l'incivisme avant de proposer des solutions en vue de promouvoir le civisme fiscal.

De l'analyse sur l'état des lieux sur le civisme fiscal, il est ressorti que le paiement volontaire de l'impôt est en perte de vitesse, de nos jours. Le caractère volontaire du paiement de l'impôt s'est beaucoup amenuisé au profit du caractère coercitif qui se cache derrière le paiement de l'impôt. L'illustration parfaite est donnée par l'article 17 de la constitution du 02 juin 1991 qui stipule : « **Le devoir de s'acquitter de ses obligations fiscales conformément à la loi, s'impose à chacun²** ». L'impôt étant la principale source de recettes, le civisme fiscal est une nécessité pour permettre aux Etats de faire face à ses missions en matière de développement économique et social. Le civisme fiscal a été défini comme l'accomplissement volontaire des obligations déclaratives et de paiement de l'impôt par le contribuable.

Concernant les causes de l'incivisme, les panelistes ont relevé entre autres :

- la perte de confiance des citoyens vis-à-vis de l'Etat ;
- l'existence des zones dites « non imposées ». Ce qui traduit une certaine faiblesse de l'Etat dans l'imposition le recouvrement l'impôt ;
- la perception limitée de la logique et de finalité de l'impôt par certains citoyens ;
- la méconnaissance de la législation fiscale par certains citoyens ;
- la complexité et la rigidité des textes fiscaux ;
- l'insuffisance de la dissémination des textes fiscaux ;
- le sentiment d'injustice dans l'imposition des différents segments.

Sur la problématique des effets de l'incivisme, les orateurs ont noté :

- la perte de recettes énormes pour l'Etat et les Collectivités ;

² Voir article 17 de ladite constitution.

- le ralentissement des actions de l'Etat en matière de politiques publiques ;
- la rupture du lien de soudure entre les gouvernants et les gouvernés.

Face à cette situation, des solutions ont été proposées en vue d'améliorer le niveau du civisme fiscal au Burkina Faso. Il s'agit notamment :

- l'amélioration de la sensibilisation des citoyens par une communication suffisante sur les textes fiscaux ;
- la culture d'une relation de confiance entre le fisc et les usagers ;
- la culture d'une gouvernance vertueuse ;
- l'institution d'une fiscalité adaptée au secteur agricole ;
- l'institution d'un impôt général sur le revenu des personnes physiques ;
- la poursuite du processus de digitalisation intégral des procédures fiscales ;
- l'informatisation du cadastre fiscal ;
- la sécurisation des données informatiques dans le cadre de la modernisation des procédures ;
- l'amélioration du taux de couverture du contrôle fiscal ;
- l'instauration d'une culture de la déclaration et du paiement volontaire de l'impôt ;
- l'instauration d'un identifiant unique pour chaque citoyen ;
- l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers ;
- le passage des étudiants de l'ENAREF en entreprise afin de mieux cerner les réalités que vivent les entreprises ;

Les échanges ont permis aux participants d'analyser les causes de l'incivisme et de proposer des pistes de solutions à même de promouvoir le civisme fiscal.

Au titre des causes, on peut relever :

- le manque d'exemplarité de l'Etat ;
- l'interférence du politique dans l'imposition et le recouvrement de l'impôt.

Pour les solutions proposées, on peut noter entre autres :

- la culture de l'exemplarité des décideurs publics par la déclaration et le paiement de leurs impôts ;
- l'octroi d'avantages fiscaux et économiques aux contribuables civiques ;
- l'immatriculation des contribuables potentiels non enregistrés ;

- l'implication effective des décideurs publics dans la déclaration et le paiement de l'impôt par une bonne dose de volonté politique ;
- l'amélioration de la perception et de la visibilité par le contribuable, des fruits du paiement de l'impôt.

III. RECOMMANDATIONS

Les travaux de la première édition du forum national sur la stratégie de promotion du civisme fiscal ont permis de parvenir aux conclusions suivantes :

- l'incivisme fiscal est une source de déperdition de recettes fiscales ;
- le civisme fiscal est un outil de gouvernance des politiques publiques ;
- le civisme fiscal est à un niveau insuffisant ;
- le civisme fiscal contribue efficacement à la mobilisation des recettes fiscales ;
- la promotion du civisme fiscal nécessite l'implication de tous les acteurs à tous les niveaux.

En vue d'améliorer efficacement le niveau de recouvrement des recettes fiscales, le forum a formulé les recommandations suivantes:

- la culture d'une gouvernance vertueuse ;
- la non immixtion du politique dans le recouvrement de l'impôt ;
- la contribution des élus locaux et de la représentation nationale dans la promotion du civisme fiscal ;
- l'institution d'une fiscalité adaptée au secteur agricole ;
- la simplification des textes fiscaux ;
- l'informatisation du cadastre fiscal ;
- la poursuite de la vulgarisation de la stratégie de promotion du civisme fiscal.

En outre, le forum a recommandé de mettre le contribuable au cœur de l'action publique en le valorisant davantage. A titre d'exemple, on pourra marquer aux frontons des édifices publics réalisés : « **Cette infrastructure a été financée par le contribuable burkinabè** ». Ceci pourra renforcer davantage le sentiment d'appartenance à la nation et par ricochet élever le niveau du civisme fiscal.

IV. CONCLUSIONS

Le forum national sur la stratégie de promotion du civisme fiscal a permis aux acteurs du secteur public et du privé de passer en revue les problématiques soulevées par le thème et de s'approprier la stratégie de promotion du civisme fiscal adoptée par la DGI. Le forum, au regard de la composition des participants (composés des secteurs public et privé, de la société civile, des enseignants chercheurs) a également permis de susciter l'adhésion de tous à la Stratégie de promotion du civisme fiscal.

Convaincus que sa mise en œuvre garantirait une meilleure mobilisation des recettes fiscales par la DGI, les participants ont passé en revue les causes de l'incivisme fiscal, proposé des solutions et formulé des recommandations pour porter le civisme fiscal à son paroxysme.

Face aux besoins de ressources de plus en plus croissantes de l'Etat, une attention particulière doit être accordée à ces recommandations pour permettre à l'Etat de financer le développement durable.

V. CLOTURE DES TRAVAUX DU FORUM

La clôture des travaux a été présidée par Monsieur Moussa KONVOLBO, Chef du Service du Suivi de la Stratégie et des Reformes Dans son mot de clôture, il a remercié l'ensemble des participants pour leur abnégation. Il les a également félicités pour leurs précieuses contributions au cours des travaux qui ont permis de dégager des pistes de solutions en vue de porter le civisme fiscal à son niveau le plus élevé. Il a marqué sa satisfaction pour les résultats atteints et la bonne ambiance qui a caractérisé le déroulement du forum.

Les rapporteurs



Yacouba GANABA



Mahamadi ZONGO